



Appel à communication pour l'édition 2013 du colloque international de Rabat

Sur le thème :

« Développement et Transformations structurelles et institutionnelles des économies nord africaines et méditerranéennes »

Lieu : Rabat, 14-15 et 16 Novembre 2013

Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales – Souissi, Rabat, Maroc

Colloque organisé par :

- La Chaire de l'OMC- Université Mohammed V – Souissi (Rabat)
- L'Organisation Mondiale du Commerce (OMC, Genève)
- La Commission Économique pour l'Afrique des Nations Unies (UNECA, Rabat)
- Laboratoire d'économie appliquée au développement (Toulon)

I – Présentation et cadre général du colloque

Dans un monde incertain et instable en raison de la succession des crises (crise financière et économique mondiale, crise des dettes souveraines et des déficits publics en Europe, notamment) et des développement géostratégiques récents (printemps arabe, aggravation des risques sécuritaires de l'espace sahélo-saharien, etc.), les pays d'Afrique du Nord se trouvent confrontés à plusieurs défis dont celui de l'édification d'économies diversifiées et sophistiquées susceptibles de mieux résister aux chocs externes et d'assurer un développement durable plus inclusif.

Le ralentissement de la croissance dans ces pays n'est pas dû seulement à la succession des dernières crises. Il est également en partie attribuable au manque de diversification de leurs économies et au faible degré de sophistication de leurs systèmes productifs.

En outre, la mauvaise gouvernance et la faible qualité des institutions n'ont pas permis de corriger les défaillances du marché et de favoriser un développement équitable et inclusif.

A cet égard, l'expérience asiatique montre que l'émergence et une croissance plus soutenue passent par une forte diversification de l'économie et un processus de transformation structurelle et institutionnelle dans le cadre duquel l'Etat joue un rôle central. Cette expérience, ainsi que la littérature empirique montrent également qu'il existe une relation en U inversé entre le niveau de développement d'un pays et le degré de diversification de son tissu productif ; le développement augmente avec le niveau de diversification jusqu'à un certain seuil, qui correspond aux économies émergentes.

La dépendance de beaucoup de pays du Sud de la Méditerranée à l'égard d'un seul partenaire -l'Union européenne- ou de l'exploitation de ressources naturelles aggrave la vulnérabilité de leurs économies face aux chocs externes.

Par ailleurs, le profil de spécialisation des pays de la rive Sud de la Méditerranée et les limites de la compétitivité de leur offre productive confirment la nécessité de faire de la diversification de leur économie et de sa transformation structurelle et institutionnelle des priorités politiques de la réforme dans la région.

Pour ne pas enfermer des économies dans une spécialisation peu porteuse, une progression dans l'échelle des avantages comparatifs, par remontée de filières et création d'activités nouvelles dans les secteurs à haute valeur ajoutée, est nécessaire. Une politique industrielle orientée vers la sophistication du processus de la production et des exportations, constituent les leviers d'un changement structurel de ces économies.

Au-delà du développement des secteurs industriels et de services, la transformation structurelle et institutionnelle des économies de la rive Sud de la Méditerranée requiert la rénovation des systèmes d'éducation et de formation, l'amélioration du climat de l'investissement et des affaires ainsi qu'une mise à niveau tant de l'entreprise que de l'administration.

Enfin, le rôle de l'intégration régionale comme levier de la diversification et de la sophistication des économies sud-méditerranéennes et d'une meilleure insertion dans l'économie mondiale, ne saurait être négligé dans la réflexion sur les meilleures formules susceptibles de promouvoir un processus de diversification, de sophistication et de transformation structurelle des économies de ces pays et de favoriser un nouveau paradigme de développement dans cette région.

Avec les turbulences qui secouent la région, seul un modèle de développement capable d'édifier un système productif plus innovant et plus créateur de valeur ajoutée et d'emplois est capable d'assurer la stabilité sociale et la transition politique pacifique.

II-Objectifs :

- 1- Favoriser l'interaction et l'échange entre les chercheurs africains et du pourtour méditerranéen sur la diversification des économies et de la transformation structurelle et institutionnelle comme leviers de développement durable.
- 2- Confronter les résultats des études théoriques et empiriques sur l'évolution économique récente des pays de la rive Sud de la Méditerranée et sur l'expérience d'autres régions en matière d'émergence et développement.
- 3- Analyser le rôle de l'intégration régionale et des chaînes de valeur régionales dans le processus de transformation et de diversification des économies.
- 4- Explorer les potentialités de la coopération multilatérale en matière d'accompagnement du processus de transformation et de diversification des économies méditerranéennes.

III- Axes du colloque

- 1- Nouveaux défis et paradigmes de développement.
- 2- Industrialisation et transformation structurelle des économies et des sociétés en Afrique du Nord et en Méditerranée.
- 3- Enjeux et voies de la transformation structurelle des économies.
- 4- Structures productives et crises internationales
- 5- Politique industrielle et convergence territoriale
- 6- Rôle de l'Etat et des institutions dans le processus de transformation structurelle et de diversification des économies.
- 7- Intégration régionale en Méditerranée et transformation structurelle des économies.
- 8- Capital humain, formation et transformation structurelle et institutionnelle des économies.

IV- École doctorale méditerranéenne

Le 16 novembre sera consacré à l'organisation d'un séminaire d'études doctorales ouvert à de jeunes chercheurs (doctorants ou étudiants à la sortie du master qui souhaitent débiter une thèse) travaillant soit sur la problématique du colloque, soit sur les pays méditerranéens.

Les candidats intéressés peuvent :

- soit proposer une communication en suivant la procédure générale de réponse au présent appel en y apposant la mention « doctorant ». Leur proposition sera examinée par le comité scientifique du colloque en même temps que toutes les autres et sera retenue soit en tant que communication dans l'un des ateliers parallèles du colloque, soit comme présentation dans le cadre de l'école doctorale (date limite de remise de la proposition le **15 septembre 2013**) ;
- soit s'inscrire pour faire une présentation de leur projet ou de leur recherche en cours dans le séminaire d'études doctorales du **16 novembre 2013**. Date limite d'inscription : **15 septembre 2013** par simple courrier électronique à l'adresse suivante : **chaire-omc@um5s.net.ma**

En indiquant nom, prénom, université ou laboratoire d'appartenance, niveau d'avancement (projet, début, recherche en cours, soutenance programmée), sujet de la recherche et, le cas échéant, le nom du directeur de thèse.

V - Calendrier scientifique

31 mai 2013 : Date limite d'envoi des propositions de communications (titre, auteurs – avec institutions d'appartenance, e-mail – résumé 2 pages) à : **chaire-omc@um5s.net.ma**

30 juin 2013 : Date d'envoi de la liste des propositions acceptées

15 septembre 2013 date limite d'envoi des communications des auteurs à : **chaire-omc@um5s.net.ma**

15 Octobre 2013 : publication du programme définitif du colloque.

VI - Normes de présentation des communications

Chaque texte doit être d'une longueur maximale de 20 pages, en Times New Roman 12, interligne simple au format WORD. Les communications pourront être écrites (et présentées oralement) en français ou en anglais. En vue de la publication des actes du colloque, les sources utilisées, les tableaux et graphiques insérés doivent être accompagnés de toutes les références universitaires selon les normes en usage. En outre, les versions définitives des communications doivent comporter un résumé d'une page traduisant clairement et pleinement le contenu du texte, ainsi qu'une liste des mots clés et des codes JEL.

La bibliographie doit être mise aux normes en vigueur :

Voir les normes détaillées à :

http://www.tandf.co.uk/journals/authors/style/reference/tf_A.pdf

Pour un ouvrage :

Nom de l'auteur, A.A. (année de publication). *Titre et sous-titre de l'ouvrage en italiques*. (N° de l'édition si plusieurs éditions). Ville de publication avec indication de l'État si aux USA : Éditeur.

Exemple:

Helfer, M.E., Keme, R.S., & Drugman, R.D. (1997). *The battered child* (5th ed.). Chicago, IL : University of Chicago Press.

Si ouvrage sous presse indiquer :

Helfer, M.E., Keme, R.S., & Drugman, R.D. (sous presse)...

Si ouvrage repris sur un site web :

Ajouter à la référence ci-dessus : Repris de <http://www.xxxxxx> ou Retrieved from <http://www.xxxxxx> (si ouvrage en anglais).

Chapitre dans un ouvrage :

Auteur, A.A., & Auteur, B.B. (année de publication). Titre du chapitre. In A. Editor & B. Editor (Eds.), *Titre de l'ouvrage en italiques* (pages du chapitre). Lieu publication : Éditeur.

Exemple :

O'Neil, J.-M., & Egan, J. (1992). Men's and women's gender role journeys : Metaphor for healing, transition, and transformation. In B.R. Wainrib (Ed.), *Gender issues across the life cycle* (pp. 107–123). New York, NY : Springer.

Communication à un colloque :

Nom, C. (année, mois). *Titre de la communication en italiques*. Communication présentée à intitulé du colloque, Ville, Indication de l'État si aux USA.

Exemple :

Lanktree, C. (1991, February). *Early data on the Trauma Symptom Checklist for Children (TSC-C)*. Paper presented at the meeting of the American Professional Society on the Abuse of Children, San Diego, CA.

Article :

Auteur A.A., Auteur, B.B., & Auteur, C.C. (année). Titre de l'article. *Titre de la revue, Volume (Numéro)*, p–p.

Exemple :

Harlow, H.F. (1983). Fundamentals for preparing psychology journal articles. *Journal of Comparative and Physiological Psychology*, 55(3), 893–896.

VII - Comité scientifique

ABDELMALKI L., Maître de conférences, Université Lumière Lyon 2, GATE, Lyon

AYADI M. Professeur à l'ISG, Tunis

BENABDALLAH Y., Chercheur, CREAD, Alger

BEN HAMMOUDA H., Conseiller spécial du Président de la Banque Africaine de Développement, BAD, Tunis

BERTHAUD P., Université Pierre Mendès France et LEPH-CNRS

BEN RHOMDANE M., Professeur, Université de Tunis, Tunis

BOUNEMRA BEN SOLTANE K., Directrice du Bureau de la Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique en Afrique du Nord, Rabat

GHOUFRANE A., Professeur de l'enseignement supérieur, Université Mohammed V-Souissi, Rabat

DKHISSI S., Professeur de l'enseignement supérieur, Université Mohammed V-Souissi, Rabat

MAANINOU A., Professeur habilité, Université Mohammed V-Souissi, Rabat

TOUFIK S., Professeur habilité, Université Mohammed V-Souissi, Rabat,

LIPCHITZ A., Economiste, Agence Française de Développement, Niamey

OULMANE N., Economiste, Bureau de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique en Afrique du Nord, Rabat

PERIDY N., Professeur, Université de Toulon et LEAD

RICHET X., Professeur, Université Sorbonne Nouvelle, Paris

SADNI JALLAB M., Économiste, OMC, Genève

SANDRETTO R. Professeur, Université Lumière Lyon 2, GATE, Lyon.

SILEM A., Professeur, Université Jean-Moulin Lyon 3, Lyon.

THIELEN G, Conseiller à l'Institut de Formation et responsable du programme académique, OMC.

VIII - Comité d'organisation

GHOUFRANE Azzedine

OULMANE Nassim

SADNI JALLAB Mustapha

SANDRETTO René

THIELEN Gerardo

NICOLAS Péridy

BOUNANI Khadija

BEUGRE Angèle Paule

IX - Valorisation du colloque

Après sélection et procédure de *referee*, le colloque donnera lieu à des publications dans des revues ou sous forme d'ouvrages.

X - Droits d'inscription

Étudiants : 50 euros

Autres :

- Individuel : 120 euros

- prise en charge institutionnelle : 180 euros